

Préparation à l'examen d'accès

AU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATS

DESRIPTIF DE LA FORMATION

L'UNC propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocats située à Paris. Les enseignements, mutualisés avec le master 2 Droit ont lieu en présentiel à l'UNC et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en droit ou les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus par l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus, avant le 1^{er} août de l'année de l'examen.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- ✓ Début de la formation : février
- ✓ Fin de la formation : août
- ✓ Épreuves écrites d'admissibilité à l'UNC : septembre
- ✓ Épreuves orales d'admission à Paris : novembre

INSERTION PROFESSIONNELLE

Avocat.